

**Révision du zonage d'assainissement de la commune**

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, M. Jérôme SAGNE, maire de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR, certifie que l'arrêté du 15/09/2021 N°MA-ARR-2021-027 relatif à la révision du zonage d'assainissement de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR :

- a été affiché à la porte de la Mairie (panneau d'affichage extérieur de la mairie) à compter du 16/09/2021 ;

Fait à PERPEZAC LE NOIR, le 17/09/2021

